



Paris, le 1^{er} septembre 2022
N°27580/ARM/DMAé/DIR
N°79/2022/RPAA2022

DÉCISION

OBJET : délégation consentie pour certains actes pris en matière de marchés publics et accords-cadres.

Le directeur de la maintenance aéronautique,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3232-15 à R. 3232-21 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2021 portant organisation de la direction de la maintenance aéronautique et modifiant divers arrêtés intéressant le ministère de la défense,

Décide :

- I. Décisions de réceptions, procès-verbaux de constat du service fait, procès-verbaux de constatation d'acomptes, et demandes de dérogation(s) émises en application du Chapitre IX du CAC armement

Article 1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer les décisions de réception, les procès-verbaux de constat du service fait, les procès-verbaux de constatation d'acomptes, et les demandes de dérogation émises en application du Chapitre IX du CAC

armement, pour les marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- M. le contre-amiral François Guichard, adjoint au sous-directeur « opérations », dans la limite des attributions de la sous-direction des opérations ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement François Rogéré, chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Daniel Thomas, adjoint au chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. le colonel Pierre Salles, directeur du segment de soutien « avions de chasse », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Sébastien Debost, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe des études et techniques de l'armement Guillaume Ghysels, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- Mme l'ingénieure en chef de l'armement Anne-Hélène Briand, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) Rafale, dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le capitaine de frégate Jean-Philippe Nicolas, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le lieutenant-colonel Xavier Prévost, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- Mme l'ingénieure en chef de l'armement Emeline Sabatier, chargée de verticalisation Mirage 2000 et Alphajet, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le commandant Franck Mazaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le colonel Julien Manen, directeur du segment de soutien « avions de transport et école », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Cédric Adam, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le commandant Pierre Buzuel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le commandant Karl Ancival, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le lieutenant-colonel Olivier Houssé, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine Clément Tournier, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- Mme le capitaine Emilie Etchecopar, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;

- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Florian Bertrand, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Marc Valadas, responsable du plateau A400M, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, directeur du segment de soutien « avions de support opérationnel », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Stéphane Gendre, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- Mme la capitaine Béatrice Gillet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- Mme l'ingénieure cadre technico-commerciale Nelly Vié-Montbarbon, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- Mme la capitaine de corvette Julia Demangeon, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de frégate Philippe Bastard, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le lieutenant de vaisseau Anthony Haelewyn, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Thierry Chang, responsable du plateau ATL2, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Olivier Mary, directeur du segment de soutien « hélicoptères », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Cédric Souque, adjoint au directeur du segment de soutien « hélicoptères », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Dominique Marre, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) hélicoptères, dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Thibaut Ravel, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur civil de la défense divisionnaire Frédéric Robert, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine de vaisseau Christophe Houdaille, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le lieutenant-colonel Michael Beauperthuy, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Gilles Lardoeyt, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;

- M. le lieutenant-colonel Sébastien Suzan, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme le capitaine de frégate Sophie Sacchi, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la capitaine de corvette Julie Prévautel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le colonel Christophe Gauthier, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Karl Lampla, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Laurent Faure, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le lieutenant Ludovic Marche, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Mathieu Janniaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Jérémy Ona, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le colonel Didier Solignac, directeur du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Sylvain Kleinhentz, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur principal des études et techniques de l'armement Xavier Chabaux, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur principal des études et techniques de l'armement Olivier Muller, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. le Lieutenant-colonel Eric Minatchy, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. le capitaine Pierre Legrand, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Pascal Merrien, directeur du segment de soutien « drones, sûreté et environnement », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- Mme l'ingénieure cadre technico-commerciale Sylvie Levécot, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;

- M. le capitaine Guillaume Verhaeghe, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le lieutenant Vincent Moisy, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le commandant Mourad Oueslati, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe des études et techniques de l'armement Christophe Cam, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le commandant Gérald Giner, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme le lieutenant Edith Mevel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le capitaine de frégate Olivier Bezombes, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement », à compter du 1^{er} novembre 2022 ;
- M. le colonel Maximilien Debrenne, chef du bureau transformation numérique, dans la limite des attributions du bureau ;
- M. le commissaire principal Laurent Malézé au sein de la division gestion contrats de la sous-direction « achat » ;
- M. le colonel Eric Le Bras, chargé des fonctions de sous-directeur « systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique », dans la limite des attributions de la sous-direction ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Marc Jourdain de Muizon, adjoint au sous-directeur « systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique », dans la limite des attributions de la sous-direction ;
- Mme l'ingénieure civile de la défense hors classe Isabelle Pergent, cheffe par intérim du service des systèmes d'information, de la sous-direction des systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du service ;
- M. le lieutenant-colonel Roger Prévost, adjoint par intérim au chef du service des systèmes d'information, de la sous-direction des systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du service ;
- M. le capitaine de vaisseau Henri Berling, chef de projet « démantèlement ».

II. Signature des bons de commande et commandes sur provision

Article 2.1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue dans la limite du seuil de sept (7) millions d'euros ;
- les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de un (1) million d'euros.
 - o M. l'ingénieur en chef de l'armement Laurent Flachere-Liautard, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. le commissaire en chef de 2^e classe Thierry Bethencourt, adjoint au chef du bureau passation des contrats de la sous-direction « achats ».

Article 2.2.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue et les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de cent (100) mille euros ;
 - o M. le commissaire principal Paul Pembellot Tambaud, chef de division actes complexes « avions de support opérationnel » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur cadre technico-commercial Georges Robin, chef de division actes complexes « avions de chasse » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur cadre technico-commercial Benjamin Deberle, chef de division actes complexes « drones, sûreté et environnement » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur civil divisionnaire de la défense Guy Burriat, chef de division actes complexes « hélicoptères » sein de la sous-direction « achats »,
 - o Mme l'ingénieure cadre technico-commercial Clélia Gaillard, cheffe de division actes complexes « SIC aéronautiques » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o Mme l'ingénieure principale des études et techniques d'armement Céline Galiana-Lorca, cheffe de division actes complexes « avions de transport et école » au sein de la sous-direction « achats ».

III. Signature des ordres de service

Article 3.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer, les ordres de services pris dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. l'ingénieur en chef de l'armement Laurent Flachere-Liautard, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats », dans la limite du seuil de 15 millions d'euros.

IV. Signature des décisions de maintien de pénalités

Article 4.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer les décisions de maintien de pénalités, prises dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. le commissaire principal Laurent Malézé, au sein de la Division Gestion Contrats de la sous-direction « achats ».

V. Abrogation des précédentes décisions

Les décisions n° 24970/ARM/DMAé/DIR du 24 janvier 2022 et n° 26346/ARM/DMAé/DIR sont abrogées.

VI. Publication

La présente décision sera publiée au RPAA et sur le site internet suivant : www.achats.defense.gouv.fr.

IGHCA Marc HOWYAN
Directeur de la maintenance aéronautique
ORIGINAL SIGNÉ